





Pointel, Orne

Herbe et prairies

Pâturage et parcours

En bref

- 70 vaches normandes
- 1,5 UMO
- 98 ha de SAU
- 400 000 l de lait
- Bio, AOP lait cru

Assolement 2020 : Prairies pâturage: 45 ha 30 ha

Triticale: 6 ha

Maïs : 8 ha

NIVEAU D'AUTONOMIE PROTÉIQUE EN **2020**

100 %





AUTONOMIE PROTÉIQUE: LES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT

« Échanger des parcelles, trouver son mélange prairial idéal et adopter une bonne conduite du pâturage pour un système herbager autonome! »

Alain Davy, EARL Chaumière



Photo : réseau des Civam normands

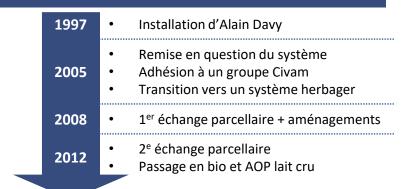
Parti d'un système conventionnel peu rentable, Alain Davy a engagé dès 2005 une transition vers un système herbager autonome et économe. L'échange à l'amiable de 12 ha autour de la ferme lui permit de rendre le pâturage plus accessible aux vaches. Par la suite, l'adaptation de la composition du mélange prairial et le perfectionnement de sa conduite du troupeau au pâturage rendirent son système plus efficace.

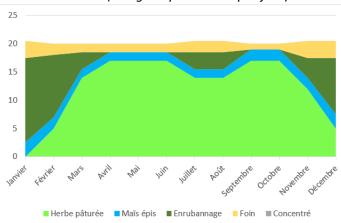
Ayant conservé 15 % de sa surface en culture (maïs épi et céréales), il est dorénavant totalement autonome en aliments en se basant en grande partie sur l'herbe. Avec des charges considérablement réduites, il est très satisfait de ses résultats économiques et de ses conditions de travail !

	AVANT		APRÈS
0	Achat de concentrés (tourteau de colza)	0	Autonomie totale en aliments
0	Parcellaire accessible aux vaches limité : 20 ha (45 ares/VL)	0	45 ha accessibles au pâturage (70 ares/VL)
0	Beaucoup de cultures (jusqu'à 76 ha), comprenant de la vente	0	14 ha de cultures intra consommées : 8 ha de maïs épi, 6 ha de triticale
0	Maïs ensilage distribué toute l'année	0	1 à 2 kg de maïs épi ou triticale pour complémenter le pâturage
0	Un usage toujours croissant de pesticides et des adventices de plus en plus résistantes	0	Pas d'utilisation d'intrants chimiques et des adventices gérées par le pâturage

- 1,5 UTH : Alain et un salarié à mi-temps
- 98 ha de SAU, dont 84 ha en herbe. 45 ha accessibles aux vaches. 30 ha de prairies de fauche
- 70 vaches normandes
- 400 000 litres/an 5 900 l/VL/an à 43,3 g/l de taux butyreux et 33,6 g/l de taux protéique
- Vêlages groupés de printemps
- Pâturage de mi-février à mi-décembre
- Ration hivernale: maïs épi (2,5 kg/VL), foin, enrubannage
- Bio, AOP camembert







Entre 2005 et 2012, la SAU n'a pas bougé mais la surface pâturable accessible aux vaches est montée de 20 ha à 45 ha. Dans le même temps, la part de la surface en herbe est passée de 20 % à 85 % de la SAU! Dorénavant, la ferme est autonome à 100 % sur son alimentation en se basant en grande partie sur l'herbe pâturée et tout en maintenant une production importante (5 900 l/VL).

LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE POUR PLUS D'AUTONOMIE PROTÉIQUE

Des mélanges prairiaux adaptés

Après plusieurs années sèches, Alain décida d'adapter son mélange prairial. En incorporant de la fétuque dans ses prairies de fauche et de pâture, il parvient à les maintenir longtemps dans l'été, en gardant de la qualité. Ses mélanges restent simples: ray-grass anglais, trèfle blanc et fétuque élevée pour le pâturage, luzerne ou trèfle violet et fétuque pour la fauche. Il explore maintenant la piste du plantain, réputé très résistant aux sécheresses et évitant les excès d'azote dus au trèfle grâce à ses tanins!



Photo: réseau des CIVAM normands

Echanger des parcelles pour pâturer plus!

Pour atteindre son objectif de transition vers un système herbager, Alain a dû retravailler son parcellaire, nettement trop éclaté pour pâturer facilement. C'est ainsi qu'il proposa des échanges à l'amiable avec des voisins (en prenant en charge les frais de notaires), grâce auxquels il récupéra en tout 12 hectares autour de la ferme.

Même si une partie des terres étaient de mauvaise qualité (trempées, caillouteuses, avec des haies très larges), après quelques aménagements (chemins, abreuvement et clôtures), sa surface pâturable accessible aux vaches laitières augmenta de 25 ha!

Une bonne conduite pour un pâturage efficace

Alain fait tourner ses vaches sur des paddocks d'environ 1,5 ha, et les laisse un à deux jours selon la pousse de l'herbe. Il a progressivement abaissé son temps de retour à environ 25 jours, ceci afin de profiter d'une herbe riche en azote et de brouter les rumex encore jeunes pour les empêcher de monter en graine. Cette bonne gestion lui permet de faire pâturer une herbe de qualité de février à décembre et de faire durer ses prairies jusqu'à sept à dix ans.

Ce que j'ai gagné

Du revenu et de meilleures conditions de travail!

« Avant ma transition, je ne m'attendais pas à autant d'efficacité économique. En augmentant le pâturage j'ai nettement diminué mes charges et, même si mes produits sont plus faibles, mon EBE est bien plus important! Cette efficacité, grâce à mon autonomie, est d'autant plus précieuse maintenant avec l'augmentation du prix de l'énergie et des intrants. Avec tout ça, mes conditions de travail se sont bien améliorées. Je fais beaucoup moins de tracteur, le travail est simplifié et je passe du temps dans les champs. C'est bien plus agréable! »

Ma motivation

L'autonomie par les systèmes herbagers

« En engageant mon système vers plus d'autonomie et d'économie d'intrants, je souhaitais mieux vivre de mon métier en ayant une bonne conscience environnementale et en contribuant à la préservation de la qualité de l'eau. »

Le déclic

La perte de sens

« J'ai assisté à une réunion du syndicat des eaux sur les problèmes de pollution du bassin versant et j'ai pris conscience des conséquences de mes pratiques. À côté de ça, économiquement ça n'allait pas. Ça m'a fait me remettre en cause, puis j'ai amorcé ma transition. »

Mes conseils

Rejoindre un groupe..

« Faire des journées de groupe, pour moi, ça a été super important. On met des chiffres sur la table, on s'améliore techniquement, on partage nos motivations... Tout ça, ça rassure. Et il vaut mieux être soutenu pour entamer un changement de système! »

.. Prendre son temps..

« Avec du recul, je dirais qu'il ne faut pas aller trop vite quand on commence une transition. Il faut bien prendre le temps d'apprivoiser les changements, sinon on prend trop de risque! »

..et accepter la baisse de production.

« Ça a été compliqué pour moi d'accepter la baisse de production de lait par vache les premières années. Mais finalement, ça a été très vite compensé par les économies d'intrants. »



Alain Davy

Si c'était à refaire ?

La même chose, mais plus tôt!

« Si c'était à refaire, je repartirais de la même manière, en groupe. Il a clairement contribué à la dynamique de changement et sans aller trop vite pour bien prendre le temps d'apprivoiser les changements. Mon seul regret : ne pas avoir commencé plus tôt. »

Pour bien faire

Rendre accessibles ses prairies au plus vite

« Pour pouvoir pâturer le plus longtemps et le plus efficacement possible, il faut bien penser à aménager les prairies dès le départ. Des chemins et des clôtures bien faites seront très utiles à long terme. Il faut également bien réfléchir le système d'approvisionnement de l'eau en amont, notamment le positionnement des bacs, des pompes et des tuyaux. »

LES IMPACTS

ÉCONOMIE

Les investissements pour les échanges de parcelles et les aménagement (moins de 25 000 €) furent amortis très rapidement, notamment grâce à la diminution de 50 % de la consommation de carburant en un an.

Ensuite, la diminution des charges a nettement amélioré l'EBE, tout en conservant une autonomie à 100 %!

ENVIRONNEMENT

L'arrêt des intrants chimiques préserve grandement la qualité des cours d'eau aux alentours qui étaient concernés, il y a peu, par de graves problématiques. La baisse de la consommation de carburant et d'achats réduit fortement les émissions de gaz à effet de serre.

TRAVAIL

Il y a moins de travail au tracteur, même si on garde une pointe sur la période des fenaisons. Mais le travail est surtout très différent et plus agréable : « On passe plus de temps auprès des animaux, dans les champs. On est plus au contact du temps et des odeurs. »

AUTONOMIE

La ferme est aujourd'hui autonome à 100 % sur son alimentation. Le recours à d'autres intrants que le carburant est rare.

Au-delà des achats, c'est l'autonomie dans les décisions qui est renforcée, avec un savoir-faire solide sur la conduite au pâturage.

76 €/1 000 l

C'est le coût alimentaire total du troupeau de l'EARL Chaumière. C'est deux fois moins que la moyenne régionale



LE REGARD DE

Coline Robert, animatrice systèmes herbagers, apiculture et gestion du travail aux Civam normands

« En axant son élevage sur l'autonomie du troupeau, Alain parvient à obtenir de très bonnes performances économiques et environnementales. Grâce à l'échange parcellaire réalisé avec ses voisins, il maximise le pâturage et optimise l'épandage des fumiers, sans induire de mécanisation ou de travail supplémentaire. L'autonomie alimentaire et protéique à 100 % du troupeau sont une réelle performance qui nécessite une parfaite connaissance et gestion des praires. Alain doit constamment

faire preuve d'innovation et d'adaptation en fonction du climat. En ayant recours à des praires multi espèces, dont certaines plus adaptées aux coups de chaleurs, Alain préserve son outil de production. Car pour être intéressantes économiquement, les prairies doivent rester belles et productives le plus longtemps possible. »

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Produit de l'activité	244 500 €
Charges liées à la production	69 800 €
Valeur ajoutée	174 700 €
EBE	185 400 €
EBE / Produit	60 %
Résultat Courant	97 200 €

AUTONOMIE PROTÉIQUE ET IMPACT DE L'ÉLEVAGE

Proximité de la matière azotée totale



100 %





0 %

France



Source: bilan Cap'2ER CAP'2ER

Bilan environnemental de l'atelier



CARBONE NETTE





L'élevage nourrit 799

personnes/an



L'élevage entretient

1.5 ha de biodiversité/ha



DE CARBONE

L'élevage stocke

636

kg de carbone/ha

PLUS D'INFOS SUR LES LEVIERS MOBILISÉS



Témoignages d'éleveurs renforçant leur autonomie protéique -Cap Protéines

cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs



Fermascopie Alain Davy – Réseau des Civam civam.org/fermoscopie-alain-davy/



L'aménagement du parcellaire - Chambre d'agriculture de Bretagne bretagne.synagri.com/synagri/l-amenagement-parcellaire

Financeur du volet élevage de Cap Protéines :



La responsabilité des ministères en charge de l'agriculture et de l'économie ne saurait être engagée. Rédaction: Coline Robert, Réseau des Civam

normands

Relecture: Eric Bertrand et Damien Hardy,

Institut de l'élevage

<u>Crédit photos</u>: Réseau des Civam normands

Décembre 2022